

Evolution de l'emploi et des activités économiques dans le Haut-Rhin et m2A



GLOSSAIRE

BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CA	Communauté d'Agglomération
CC	Communauté de Communes
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CDDL	Contrat à Durée Déterminée Long
CDDC	Contrat à Durée Déterminée Court
DPAE	Déclaration Préalable A l'Embauche
DREETS	Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
m2A	Mulhouse Alsace Agglomération
SMTP	Salaire Moyen Par Tête

A RETENIR

Dans m2A, en 2024 :

- Un fort recul des effectifs salariés privés a eu lieu au cours de l'année 2024, essentiellement lié à un véritable effondrement de l'intérim.
- L'industrie automobile continue de perdre des emplois.
- Fort heureusement, cette perte est compensée par des gains d'emploi dans de nombreuses branches. Les effectifs industriels se maintiennent donc globalement en 2024. Hors industrie automobile, la croissance des effectifs industriels est supérieure à elle constatée en France.
- Comme attendu, le secteur de la construction continue de perdre des emplois.
- Dans le commerce, les services marchands et collectifs, les effectifs sont stables. Mais la dynamique locale est beaucoup plus faible que la dynamique nationale, particulièrement dans les services marchands, où le territoire perd encore des emplois dans le « tertiaire supérieur ».
- Concernant les établissements, leur nombre continue de s'éroder après la forte croissance de leur nombre en 2021/2022.
- Le marché du travail reste dynamique, mais cette dynamique est alimentée par la reprise des contrats courts dans toutes les activités tertiaires.
- Enfin, la masse salariale connaît une moindre croissance que par le passé, entre baisse de l'inflation et perte d'effectifs.

Dans le Sud Alsace :

- Quasiment tous les EPCI perdent des emplois salariés en 2024, même si le solde par rapport à 2021 reste positif.
- Le nombre d'établissements employeurs est en recul dans quasiment toutes les intercommunalités. 127 établissements de moins sont comptabilisés par rapport à 2023.
- Comme les effectifs salariés ont baissé, il est logique que la masse salariale soit en recul dans de nombreux EPCI ce qui peut notamment avoir des impacts sur le commerce local.
- L'analyse succincte des salaires versés montre de grandes disparités entre territoires avec une double peine pour certains : un faible nombre d'emplois et des emplois peu rémunérateurs. Les territoires accueillant des sites industriels sont bien souvent mieux placés.

Le bilan de l'année 2024 reprend les rubriques habituelles :

- évolution de l'emploi salarié du champ marchand;
- évolution du nombre d'établissements;
- évolution des DPAAE et
- évolution de la masse salariale.

Ces données permettent de connaître les dynamiques en cours, de voir comment évoluent les différentes branches d'activité et ce à différentes échelles, du Haut-Rhin aux EPCI qui le composent.

Un changement de méthode de comptabilisation des apprentis par les services de l'URSSAF, qui fournit l'ensemble des données présentées, ne permet plus de présenter une série longue, comme les années précédentes. Le 1^{er} trimestre 2021 devient l'année de référence des évolutions de l'emploi.

A savoir

Les données de l'URSSAF ne comprennent que les postes tenus par des salariés du secteur marchand (employés par des entreprises cotisant au régime général de la sécurité sociale). Les agents des fonctions publiques et les indépendants ne sont donc pas concernés par les données analysées dans ce document.

Les sources

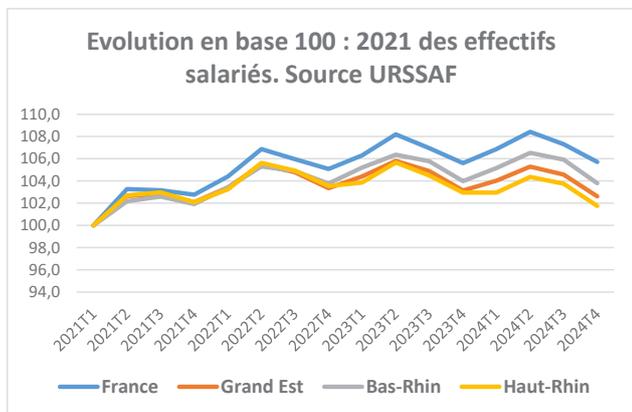
Comme d'habitude, les données concernant les emplois et les établissements, issues de l'URSSAF, doivent être considérées comme provisoires. Elles sont susceptibles d'évoluer à la marge en fonction des corrections apportées par les services de l'URSSAF.

■ Les évolutions de l'emploi salarié	5
Dans le Haut-Rhin	5
Dans les EPCI du Haut-Rhin	5
Dans l'agglomération mulhousienne	6
Les évolutions sectorielles dans m2A	7
Les emplois industriels	7
Les emplois de la construction	7
Les emplois du commerce	8
Les emplois des services marchands	8
Les emplois des services collectifs	9
Les emplois intérimaires	9
Tableau de synthèse	10
■ L'évolution des établissements employeurs	11
Dans les EPCI du Haut-Rhin	11
Dans l'agglomération mulhousienne	11
■ L'évolution des contrats de travail dans m2A	12
Les DPAE de l'industrie	12
Les DPAE de la construction	13
Les DPAE du commerce	13
Les DPAE des services marchands	14
Les DPAE des services collectifs	14
Tableau de synthèse	15
■ L'évolution de la masse salariale	16
Dans les EPCI du Haut-Rhin	16
Dans l'agglomération mulhousienne	16
Tableau de synthèse	18

LES EVOLUTIONS DE L'EMPLOI SALARIE

Dans le Haut-Rhin

Depuis 2021, qui signe la progressive sortie de la crise sanitaire, l'emploi dans le département a cru, mais nettement moins fortement que dans le Bas-Rhin et en France.

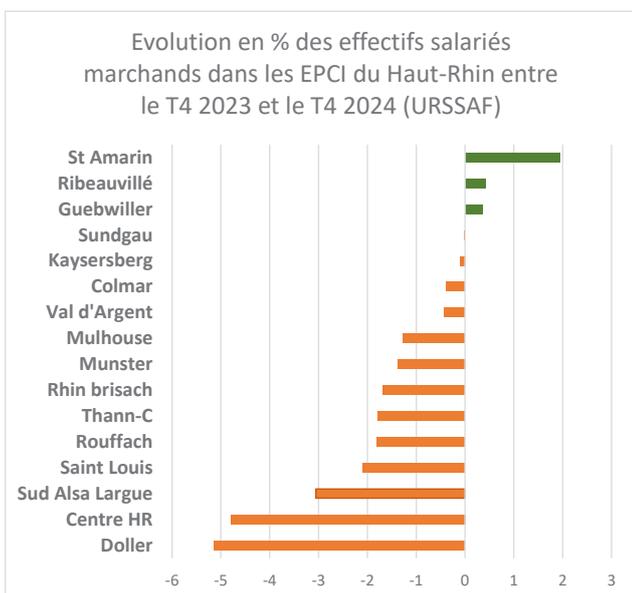


L'indice, en base 100 : 2021, est à 105,7 en France pour 101,7 localement à la fin décembre 2024. L'écart continue de s'accroître. A la fin de l'année 2022, il n'était que de 1,6 points, puis de 2,6 à la fin 2023 pour enfin atteindre 4 points fin 2024. De fait, la dynamique de l'emploi est de plus en plus faible depuis la fin du 2nd trimestre 2023.

Elle est même devenue négative depuis la fin 2023. Le Haut-Rhin a perdu 2 400 emplois salariés, soit une baisse de 1,8% alors qu'au plan national l'emploi est stable.

Dans les EPCI du Haut-Rhin

Il n'y a que 3 intercommunalités qui réussissent à gagner des emplois salariés au cours de l'année 2024 : Saint Amarin, Ribeauvillé et Guebwiller. Pour mémoire, elles étaient 5 à avoir gagné de l'emploi au cours de l'année 2023.



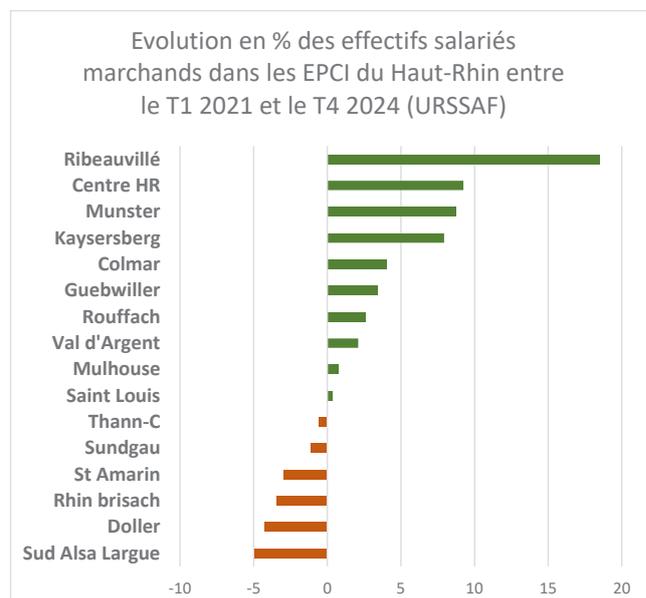
A contrario, les pertes d'emploi sont fortes dans la CA de Saint Louis et les CC de la Doller, de Thann-Cernay, du centre du Haut-Rhin. Deux secteurs sont particulièrement concernés par ces pertes d'emploi : l'industrie et le BTP.

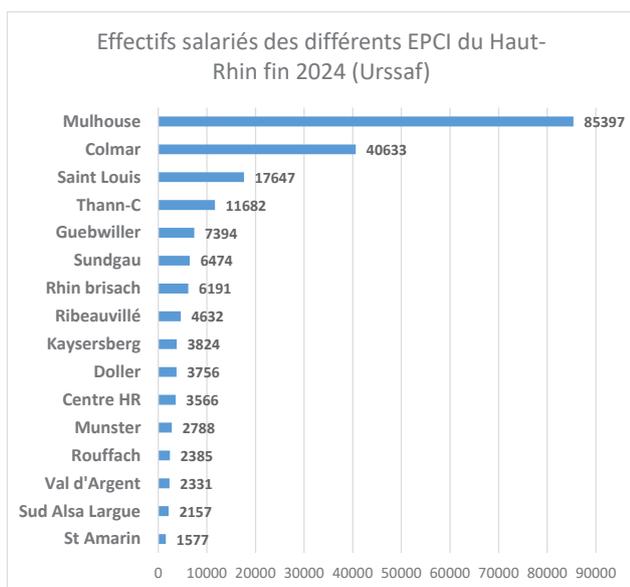
	Industrie	BTP	Commerce	HCR	Autres serv	Intérim	Total
Saint Louis	-349	-74	50	-49	16	30	-376
Sundgau	-9	-15	-35	-17	89	-14	-1
Sud Alsa Largue	-43	-45	1	-26	45	0	-68
Rhin brisach	-185	11	36	3	-13	42	-106
Thann-C	-127	-19	40	-25	-95	13	-213
St Amarin	25	-2	6	-5	6	0	30
Val d'Argent	-43	-19	22	-5	35	0	-10
Centre HR	-35	33	-107	-2	-50	-19	-180
Rouffach	-52	9	7	13	-21	0	-44
Kaysersberg	-19	17	-9	-16	23	0	-4
Guebwiller	-35	-5	-11	38	6	34	27
Ribeauvillé	-31	-19	43	5	21	0	19
Munster	-18	7	-30	6	-4	0	-39
Doller	-148	-5	-24	1	-27	-1	-204
Colmar	-32	-131	92	8	-85	-9	-157
	-1101	-257	81	-71	-54	76	-1326

Malgré ces pertes d'emploi, le solde reste positif par rapport à la sortie de crise sanitaire pour une majorité d'EP-CI. 10 ont gagné de l'emploi depuis le début de l'année 2021, 6 en ont perdu ; en 2023, ils n'étaient que 4 dans ce cas.

Les CC de Thann-Cernay et de la Doller, qui avaient gagné peu d'emplois entre 2021 et 2023 ont rejoint les rangs des territoires ayant perdu de l'emploi sur la période, en lien avec leurs mauvais résultats au cours de l'année 2024.

Environ 2400 postes ont été perdus dans le département en 2024, dont un millier sur l'agglomération mulhousienne.





4 EPCI (sur les 16 du Haut-Rhin) comptant chacun plus de 10 000 emplois salariés : Thann-Cernay, Saint Louis, Colmar et Mulhouse, représentent 77% de l'emploi salarié privé

Dans l'agglomération mulhousienne

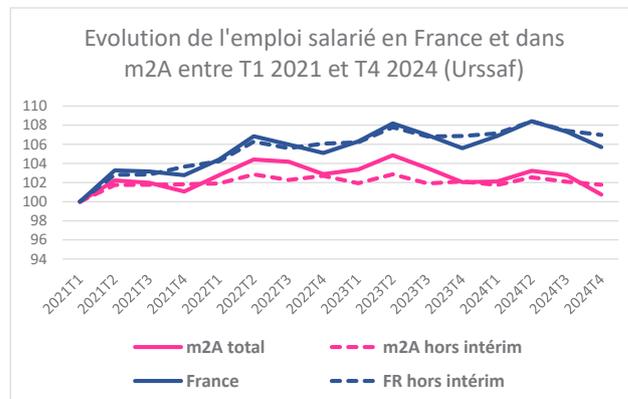
L'emploi salarié privé est en recul par rapport à la fin de l'année 2023 avec -1 100 postes environ. Mais l'année 2023 était déjà en recul par rapport à l'année 2022 : -720 postes.

Avec 85 397 salariés, l'emploi est à un niveau très bas dans l'agglomération mulhousienne en fin d'année 2024.

Pour analyser ces mouvements, il convient de considérer l'emploi et l'emploi intérimaire.

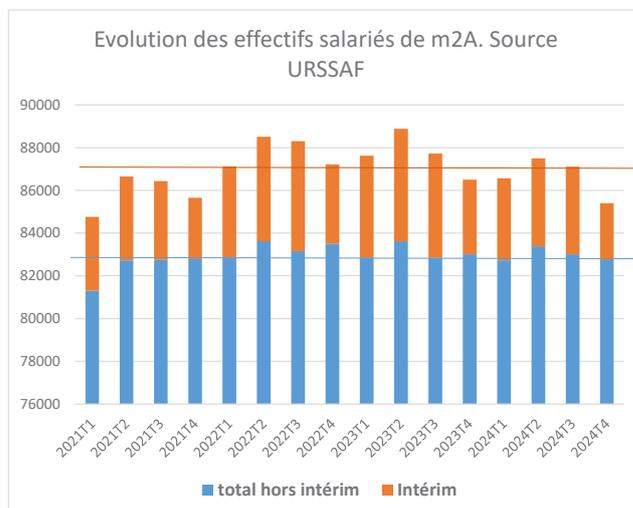
L'emploi hors intérim est quasiment stable au cours de l'année 2024 (-277 postes soit 0,3% du total). Il oscille toujours entre 82 et 83 000 postes. De fait, l'emploi a cru, de la sortie de la crise sanitaire jusqu'au milieu de l'année 2023. Depuis, la dynamique mollit. L'indice 100 en 2021

n'est plus que de 100,7 fin 2024. Par contraste, le même indice calculé au niveau national est à 107. L'emploi français a cru de 7% quand l'emploi dans la région mulhousienne a augmenté de 0,7% depuis le début 2021.



L'écart se creuse entre la dynamique nationale et locale. L'écart en défaveur de l'agglomération était de 4,8 points en fin 2023, il est maintenant de 6,2 points.

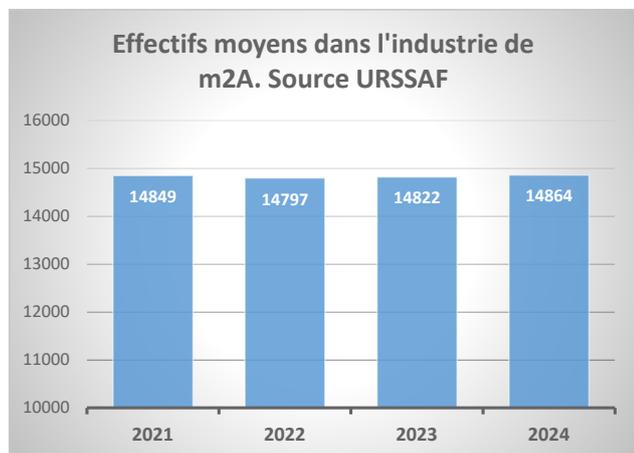
L'essentiel des mouvements est lié aux variations de **l'emploi intérimaire qui est à un niveau extrêmement bas** : 2 660 postes, un niveau inédit depuis le début de l'année 2021. C'est 820 postes de travail en moins par rapport à la fin de l'année 2023.



LES EVOLUTIONS SECTORIELLES DANS LA REGION MUL-HOUSIENNE

Les emplois industriels

Une bonne nouvelle toutefois : les effectifs moyens annuels de l'ensemble des activités industrielles sont stables depuis 2021, aux alentours de 14 800 postes.



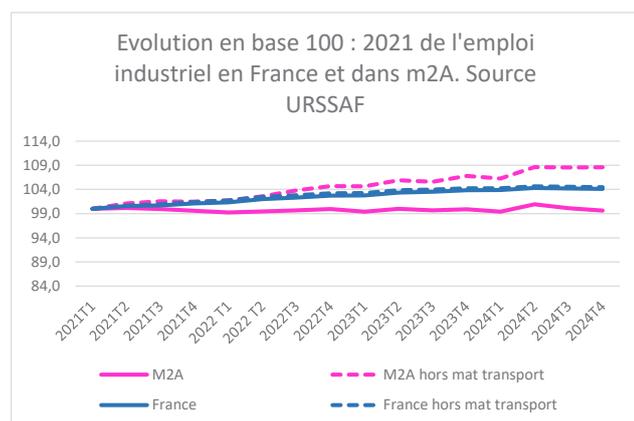
La plupart des branches industrielles ont des effectifs stables, voire en hausse. C'est le cas notamment dans le travail des métaux, la plasturgie, la gestion de l'eau.

Il n'y a de perte significative d'effectifs que dans l'industrie automobile qui a encore perdu 220 postes en 2024. Cette activité ne représente plus que 4 120 postes.

C'est donc la fabrication de matériels de transport (ici exclusivement de l'automobile) qui concentre les pertes d'emplois industriels.

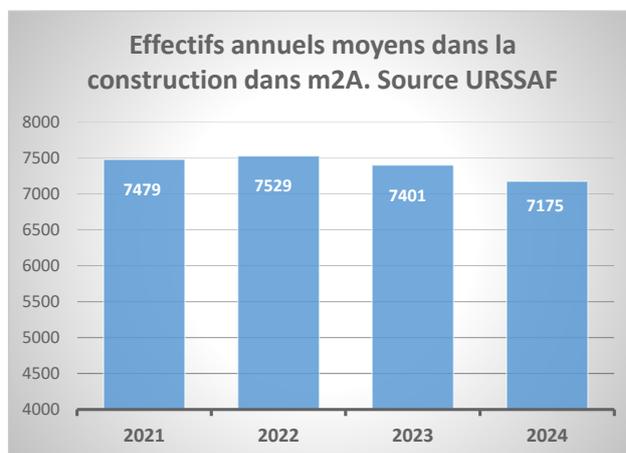
Hors industrie automobile, la performance de l'industrie locale est supérieure à celle de l'industrie française.

Depuis le début 2021, l'emploi industriel hors automobile a localement augmenté de 8,6% pour une croissance nationale de 4,5%. La croissance locale est portée par les IAA, la chimie, le travail des métaux, la fabrication de machines, la gestion de l'eau. Ce sont presque 800 postes qui ont été gagnés dans les entreprises industrielles de l'agglomération, hélas contrebalancés par la suppression de 900 postes dans l'automobile depuis 2021.



Les emplois de la construction

Les effectifs de la construction avaient cru, y compris pendant la crise sanitaire. La fin de l'année 2023 a marqué une rupture de tendance qui a continué en 2024.



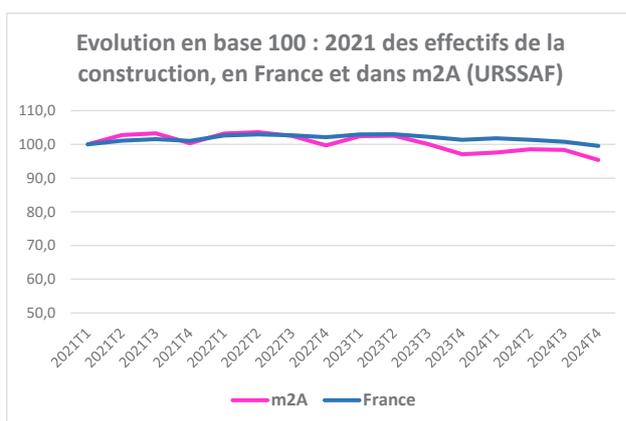
L'emploi a reculé de 130 postes en 2024, qui viennent s'ajouter aux pertes de 2023 : -200 postes.

Fin 2024, le secteur compte 7 021 postes de travail salarié, soit presque 400 de moins qu'à la fin de l'année 2021.

Ce mouvement de baisse d'activité et d'emploi est général en France. Après avoir cru de 3% entre 2021 et début 2023, les effectifs du secteur sont revenus à leur niveau de début 2021.

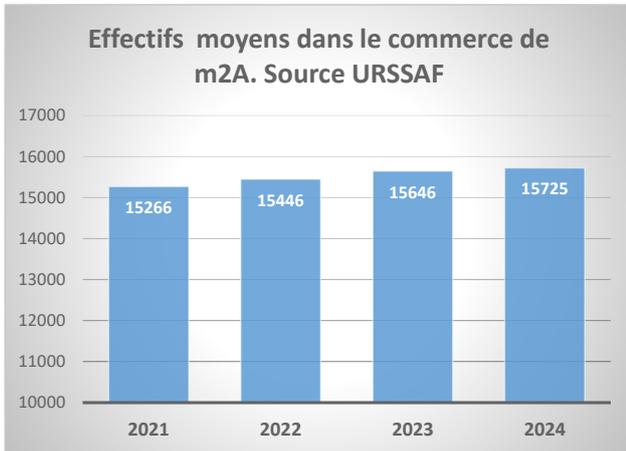
Localement la réduction des effectifs est beaucoup plus marquée avec une baisse des effectifs de 4,6% depuis le début 2021..

L'évolution des effectifs était proche des évolutions nationales jusqu'au deuxième trimestre 2023, mais décroche ensuite, notamment au 4^e trimestre 2024.



Les emplois du commerce

L'évolution des effectifs du commerce est positive, avec 835 postes de plus en fin 2024 par rapport au début de l'année 2021. La dynamique a surtout été forte au sortir de la crise sanitaire, mais depuis, les effectifs tendent à se stabiliser.

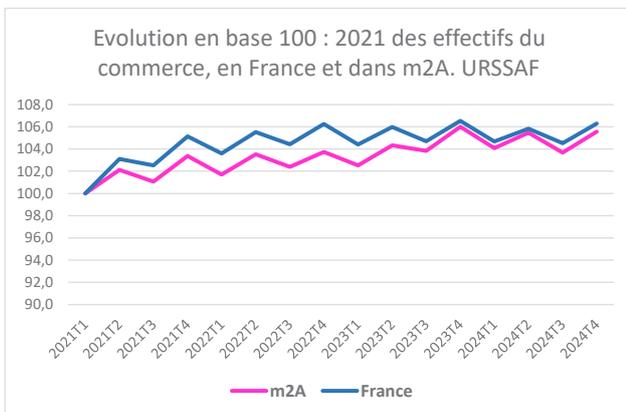


L'emploi annuel moyen du commerce a légèrement augmenté en 2024, grâce notamment à des gains d'emploi au premier semestre. Suivis par des pertes légères au second semestre.

Ce qui explique qu'en fin décembre 2024, le secteur affiche une petite centaine de salariés de moins qu'en fin 2023, à 15 855 salariés.

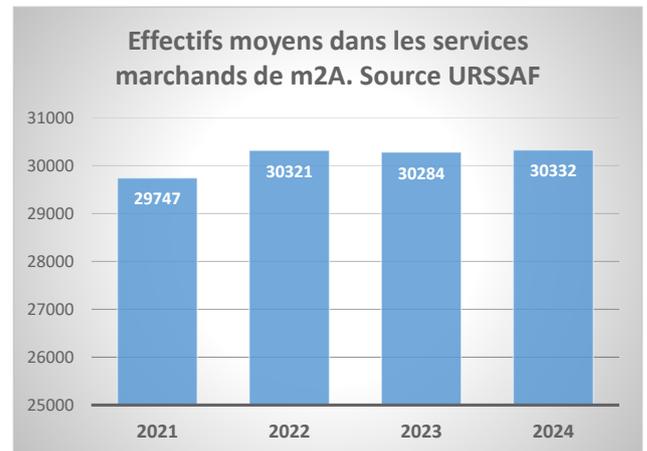
Cependant, la dynamique locale reste légèrement inférieure à la dynamique de création d'emplois nationale. L'indice 100 (2021) est à 105,6 en fin 2024 au plan local alors qu'il est à 106,3 au plan national.

Cependant, **l'écart s'est réduit, notamment au cours de l'année 2023**. L'année 2024 est surtout marquée par une stagnation, voire une légère baisse des effectifs salariés du commerce, aussi bien au plan local qu'au plan national.



Les emplois de services marchands

Les effectifs des services marchands sont quasi stables au cours de l'année 2024. Mais les évolutions sont très différentes d'une activité à l'autre.

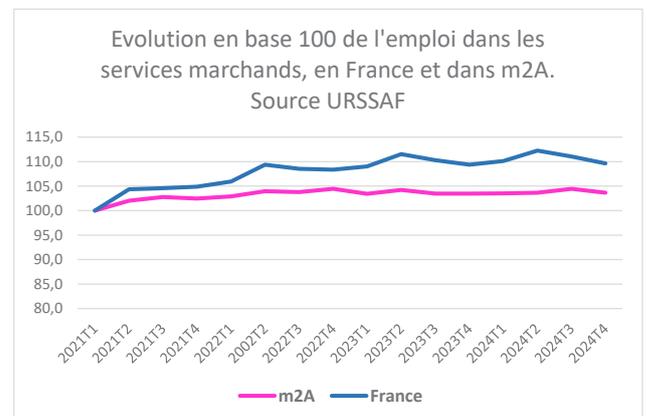


3 activités sont en croissance : hôtellerie-restauration : +287 postes, activités financières et assurance : +77 postes, activités informatiques : 35 postes.

3 activités perdent un volume d'emploi significatif : Activités juridiques, conseil, ingénierie (-75 postes), autres activités scientifiques et techniques : -148 postes, activités de soutien aux entreprises : -70 postes. L'agglomération perd de l'emploi dans les activités scientifiques et techniques (ingénierie, essais...) alors que ces activités sont déjà peu présentes sur le territoire.

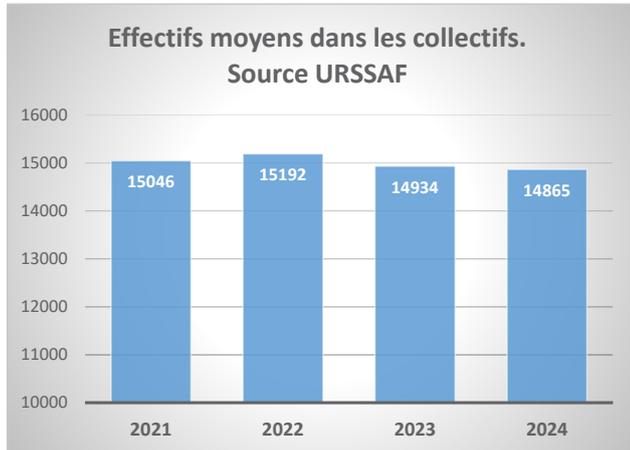
Fin 2024, cet ensemble d'activités de services représente environ 30 300 emplois salariés.

La dynamique est beaucoup plus faible que celle constatée en France. L'indice 100 (2021) est à 109,6 pour la France et à 103,6 pour la région mulhousienne en fin 2024. L'écart entre les deux à tendance à croître.



Les emplois des services collectifs

Ces activités ont un effectif quasi stable en 2024 ; elles affichent une perte de moins de 100 postes. Sont particulièrement concernées les activités liées à l'éducation (-75 postes)

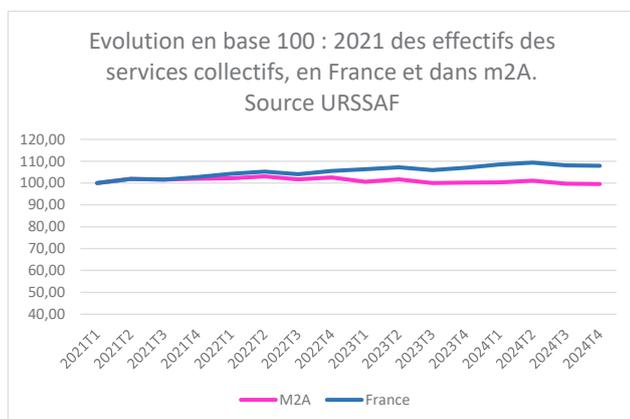


Cette stabilité des effectifs se retrouve dans le temps, depuis 2021, les effectifs n'ont que peu varié.

En fin d'année 2024, on compte 14 776 emplois salariés dans ces activités dites «non marchandes : administration, éducation, activités de santé, activités sociales avec ou sans hébergement.

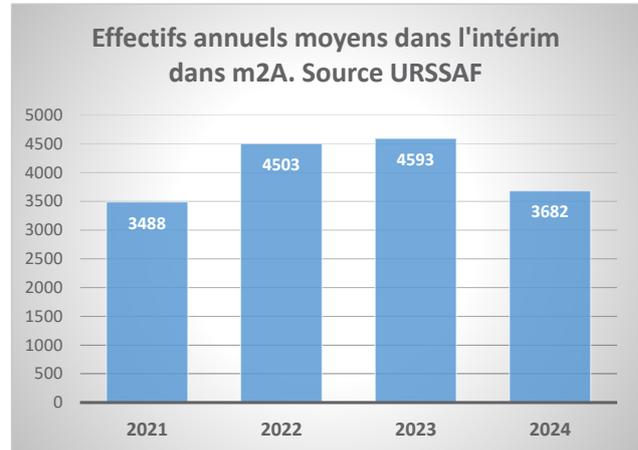
Cette absence de dynamique peut être mise en relation avec l'évolution des effectifs au plan national.

Fin 2024, l'indice 100 local est à 99,6, quand il est à 107,9 en France. **La dynamique locale est donc plus faible que celle constatée en France et l'écart entre les deux dynamiques tend à se renforcer.**



Les emplois de l'intérim

Après une forte baisse des effectifs en période de pandémie, les effectifs intérimaires ont fortement augmenté en 2022, se sont stabilisés en 2023. **Une rechute apparaît au cours de l'année 2024.**



Plus de 800 postes ont été perdus entre la fin 2023 et la fin 2024.

On ne compte plus, à la fin décembre 2024 que 2 660 emplois intérimaires.

Cette baisse peut être liée à un moindre recours dans le secteur de la construction ou de l'automobile qui était un des principaux pourvoyeurs d'emplois intérimaires locaux.

En France, les effectifs intérimaires reculent également très fortement au 4^e trimestre. L'indice (base 2021) est à 73,7 en fin d'année. Celui de la région mulhousienne est à 76,9

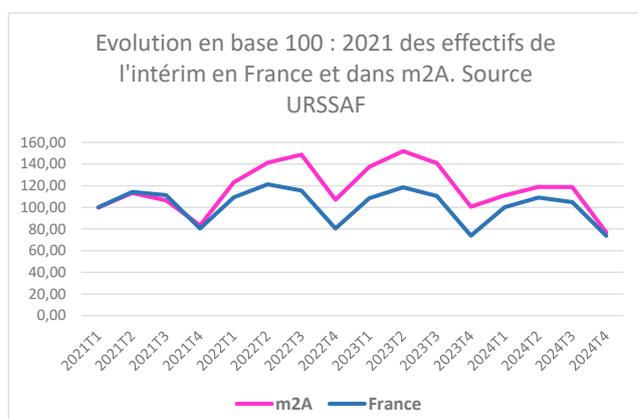


Tableau de synthèse

L'emploi salarié et son évolution dans l'agglomération mulhousienne

	Emploi fin décembre				Estimation emploi annuel moyen			
	2021	2022	2023	2024	2021	2022	2023	2024
Industrie	14796	14850	14847	14806	14849	14797	14822	14864
<i>Hors auto</i>	9984	10301	10492	10686	9941	10154	10403	10686
Construction	7387	7341	7148	7021	7479	7529	7401	7175
Commerce	15526	15581	15921	15855	15266	15446	15646	15725
Services mar- chands	29932	30518	30228	30279	29747	30321	30284	30332
Services col- lectifs	15137	15220	14843	14776	14046	15192	14934	14865
Intérim	2881	3704	4873	2661	3488	4503	4593	3682
Total	85659	87214	86497	85937	85876	87787	87681	86643

Nota bene : les données peuvent légèrement différer de celles présentées dans le bilan de l'emploi 2023 car l'URSSAF corrige et met à jour en permanence ses données en fonctions des contrôles, vérifications etc. Les données concernant 2024 sont donc provisoires.

L'ÉVOLUTION DES ÉTABLISSEMENTS

Dans les EPCI du Haut-Rhin

En fin d'année 2024, on comptait 19 620 établissements employeurs dans les intercommunalités du Haut-Rhin, soit 131 de moins qu'en fin 2023.

Seule la CC de Ribeauvillé a gagné quelques établissements au cours de l'année 2024.

Cette perte d'établissements, cumulée avec celle de l'année 2023 (-92 établissements), fait que la croissance du nombre d'établissements employeurs constatée au sortir de la crise COVID est plus qu'annulée. Plus de 70 établissements ont été perdus par rapport à la fin 2021.

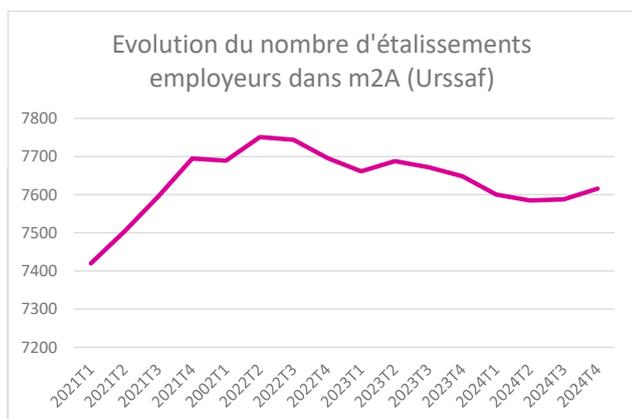
La situation s'est, comme annoncé, normalisée. Néanmoins, la situation n'est pas catastrophique, le nombre d'établissements employeurs n'a baissé que de 0,4% entre 2021 et 2024 dans les EPCI du Haut-Rhin.

Elle peut toutefois être préoccupante dans les CC sud Alsace Largue ou du Val d'argent qui ont un petit tissu entrepreneurial et ont perdu plus de 5% de leurs établissements depuis 2021.

A contrario, les CC de Rouffach, Centre du Haut-Rhin et Rhin-Brisach ont vu leur tissu d'entreprises employeuses croître de quelques établissements.

Dans l'agglomération mulhousienne

Depuis le milieu de l'année 2022, le nombre d'établissements employeurs ne cesse de s'éroder.



En 2024, 32 établissements de moins qu'en fin 2023 sont recensés dans les fichiers de l'URSSAF, dont de nombreuses entreprises du Bâtiment et malheureusement 14 établissements industriels.

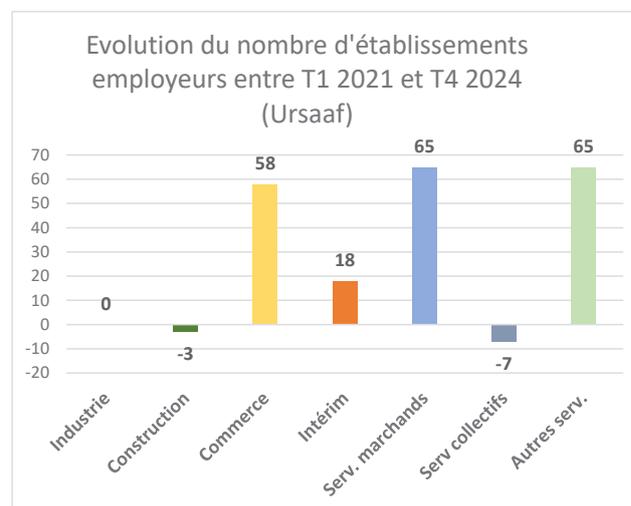
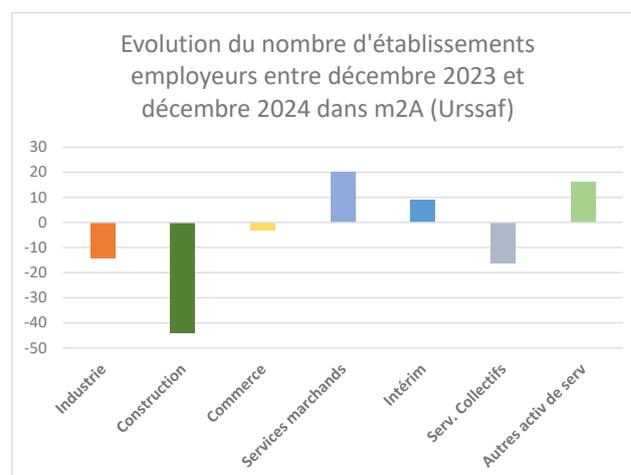
Malgré la dégradation de la situation, le solde des gains/pertes d'établissements reste positif, par rapport à la situation qui prévalait au début de l'année 2021. Mais on ne compte plus que 196 établissements de plus (224 en 2023).

La croissance du nombre d'établissements concerne essentiellement le commerce et les services, à l'exclusion des services collectifs qui perdent des établissements.

Nombre d'établissements employeurs du champ marchand dans les EPCI du Haut-Rhin. Urssaf

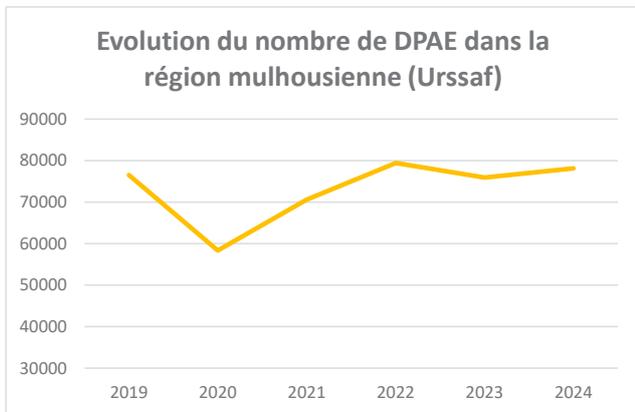
EPCI	T1 2021	T4 2021	T4 2022	T4 2023	T4 2024	Evol 24/23
Thann-Cernay	945	979	980	992	988	-4
Mulhouse	7421	7695	7696	7648	7616	-32
Rhin-Brisach	454	469	492	494	484	-10
Sud Alsace Largue	344	348	340	334	324	-10
Sundgau	903	934	946	932	920	-12
Saint Louis	1515	1557	1581	1575	1566	-9
Saint Amarin	221	238	232	245	240	-5
Val d'Argent	172	181	186	170	171	1
Centre Haut Rhin	305	320	315	327	326	-1
Rouffach	280	288	298	304	294	-10
Kaysersberg	399	431	431	433	433	0
Guebwiller	873	896	921	908	892	-16
Ribeauvillé	568	625	642	621	634	13
Munster	388	405	415	413	402	-11
Doller et Soultzbach	378	400	397	384	381	-3
Colmar	3815	3924	3971	3967	3949	-18
Total	18981	19690	19843	19747	19620	-127

Très forte croissance du nombre d'établissements dans la plupart des EPCI en 2021 et 2022 suivi d'une décroissance en 2023 et 2024

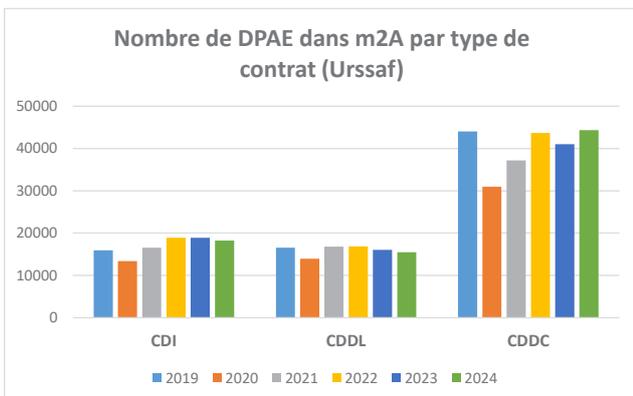


L'ÉVOLUTION DES CONTRATS DE TRAVAIL DANS M2A

Le marché local de l'emploi s'est montré un peu plus dynamique qu'en 2023, avec une légère hausse du nombre de DPAE qui reste à un niveau élevé.



Ce dynamisme est alimenté par une croissance des CDD Courts qui sont toujours majoritaires avec 56,8% des déclarations, en hausse de 2,8 points par rapport à 2023. A contrario, le nombre de CDD Longs est en baisse légère, leur part dans l'ensemble est de 20%.



En 2024, les CDI ne pèsent plus que 23,4% du total des déclarations. Ils reculent de 1,5 point par rapport à 2023.

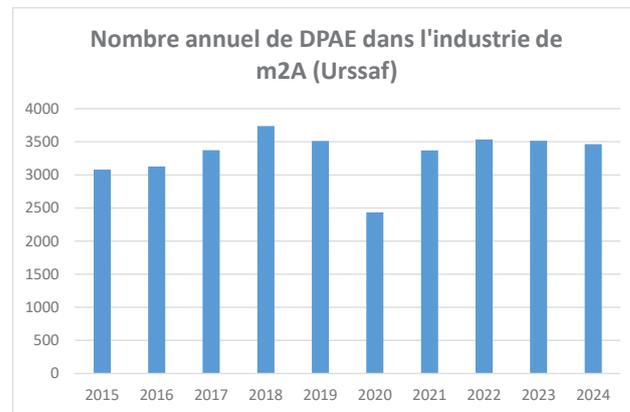
L'emploi dans la région mulhousienne est donc plus précaire en 2024, mais depuis 2019, la précarité a reculé avec une part croissante de CDI dans les embauches. La situation est toujours très différente d'un secteur à l'autre.

A savoir

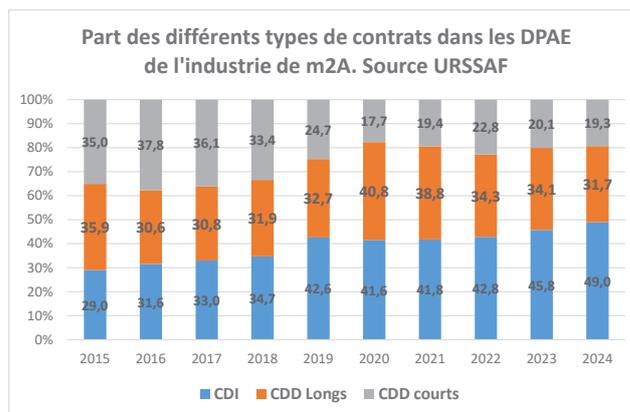
La Déclaration Préalable A l'Embauche (DPAE) est un document que toute entreprise doit envoyer à l'URSSAF avant la prise de poste d'un nouveau salarié, quel que soit le type de contrat signé. Sont distingués les Contrats à Durée Indéterminée, les Contrats à Durée Déterminée longs (de plus d'un mois) et les Contrats à Durée Déterminée courts, de moins d'un mois.

Les DPAE de l'industrie

Dans l'industrie, le nombre de DPAE s'est maintenu à un niveau élevé avec presque 3 500 DPAE.



Les activités industrielles sont de grandes pourvoyeuses de CDI (49% des embauches), dont la part ne cesse de progresser. Les emplois industriels sont plus stables (et le plus souvent à temps complet) que dans les autres secteurs d'activité.



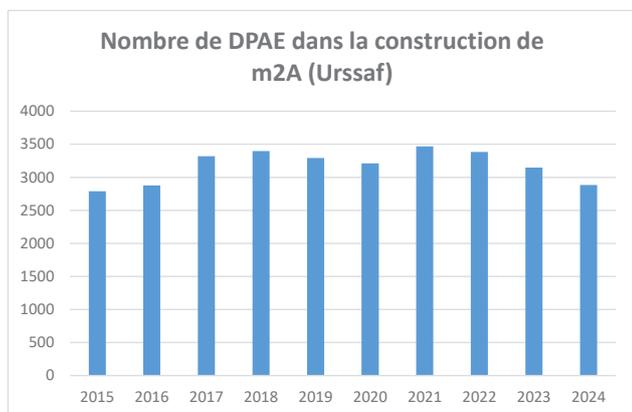
On n'y trouve que 19% de contrats courts, mais il faut préciser que les entreprises industrielles préfèrent recourir au travail intérimaire.

L'année 2024 est marquée par un recours croissant au CDI, avec en parallèle une baisse du nombre de CDD longs et un peu moins de CDDC.

La bonne tenue de l'industrie (hors automobile), les difficultés à trouver du personnel qualifié dans les métiers industriels et un certain optimisme pour l'avenir expliquent peut-être la préférence pour des contrats à durée indéterminée.

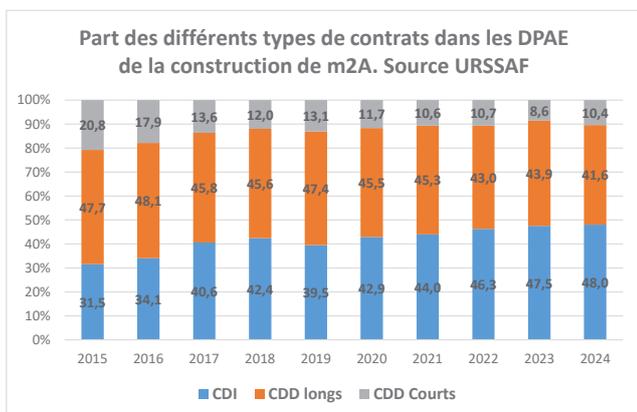
Les DPAE de la construction

Dans ce secteur, les embauches ont continué à se réduire en 2024, pour la troisième année de suite.



Toutes les catégories de contrats sont concernées par cette baisse, mis à part les CDDC qui se maintiennent en volume.

Comme l'industrie, la construction se caractérise par un niveau élevé de CDI (48% en 2024).

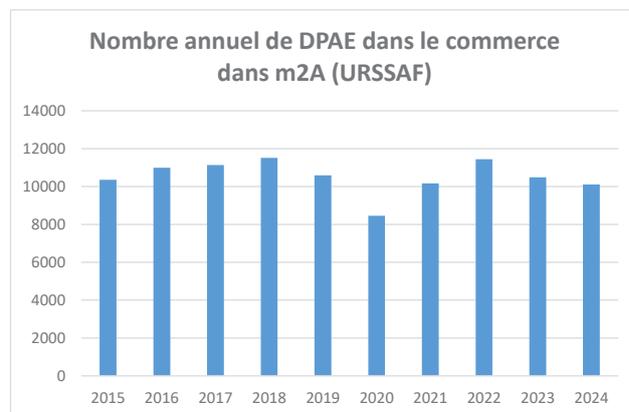


Mais ce secteur présente un taux de CDD courts encore plus faible (10%).

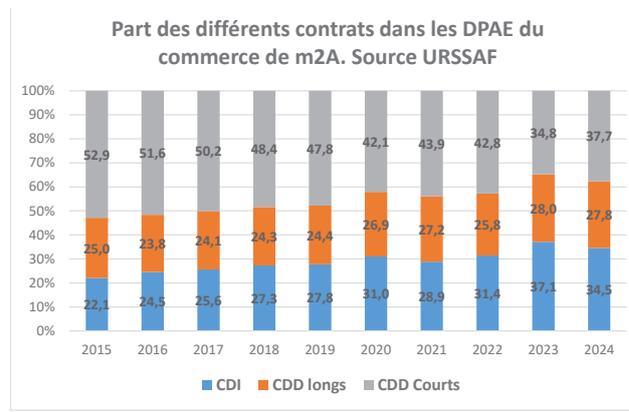
Et, à la différence de l'industrie, le secteur de la construction recourt relativement peu à l'intérim. En décembre 2024, le BTP du Haut-Rhin ne représentait que 12% des contrats d'intérim conclus, en baisse de 13.2% sur un an.

Les DPAE du commerce

Comme en 2023, le nombre de DPAE du commerce est en recul à 10 100.



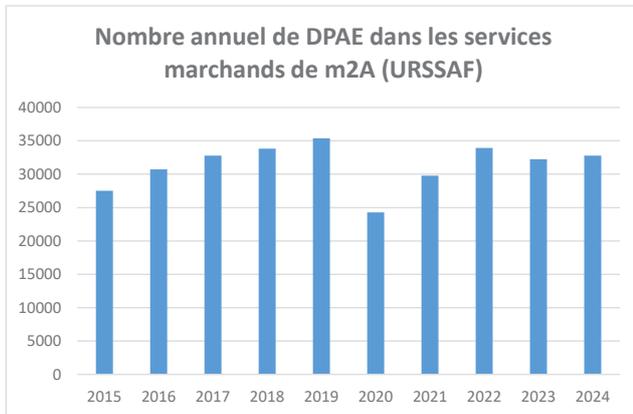
Dans le commerce, la part des CDI augmente progressivement depuis 2015 pour atteindre 37%. Ce qui explique en partie la baisse du nombre d'embauches. Parallèlement, la part des CDD courts s'est fortement réduite.



Mais l'année 2024 marque une inflexion de logique puisque, contrairement aux années antérieures, la part (et le nombre) de CDI et des CDDL est en recul par rapport à 2023. Parallèlement, la part et le nombre de CDDC augmentent.

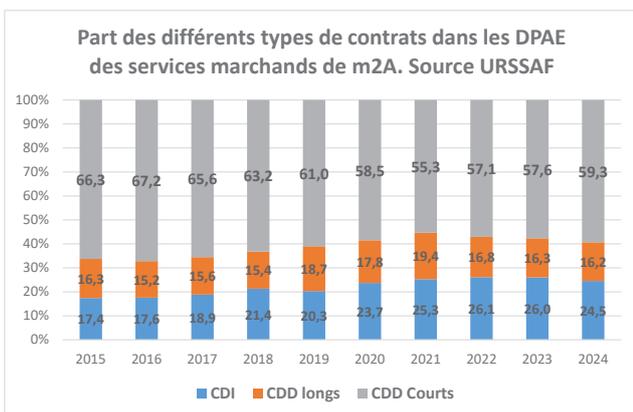
Les DPAE dans les services marchands

En 2024, le nombre de DPAE repart légèrement à la hausse. Sans toutefois revenir à son niveau des années ante crise sanitaire.



La légère croissance de la part des CDI observée de 2015 à 2023 fait place à une baisse en 2024.

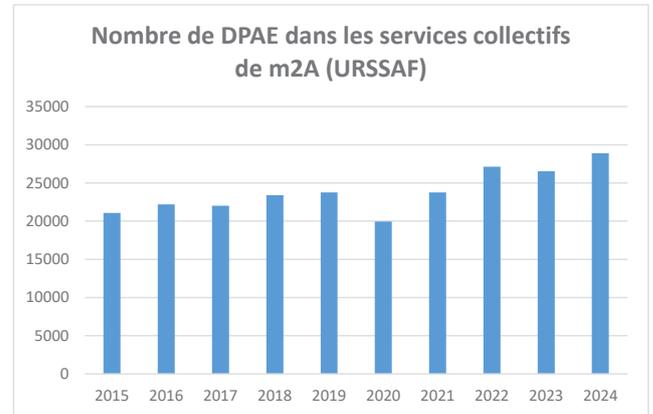
La part des CDDL étant stable, c'est la part des CDDC qui augmente. Le taux de CDDC est particulièrement élevé dans l'édition et l'audiovisuel et les services de soutien aux entreprises (86 et 76%). L'hôtellerie-restauration est en position intermédiaire avec un taux de CDDC de 53%.



Certains services ont de faibles taux de CDDC : activités financières et d'assurance, activités juridique, conseil, ingénierie (12 et 8,2%), ce qui s'explique sans doute par le niveau de qualification des emplois proposés. Mais ces activités représentent peu dans le total des DPAE de ce secteur, ce qui explique son très mauvais «score».

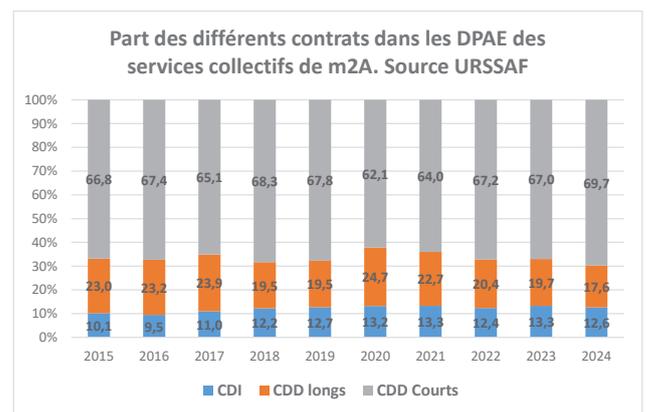
Les DPAE des services collectifs

Le nombre de DPAE continue son envolée malgré la stabilité (très légère baisse même) des effectifs salariés.



Cela s'explique par une part très minoritaire des CDI (12,6% en 2024, en baisse par rapport à 2023) et une faible part des CDDL (17,6% en 2024, en baisse également par rapport à 2023).

C'est dire que dans ces activités, domine très fortement la part des CDD courts qui s'établit à 70%, contre 67% en 2023. La situation ne fait que se dégrader. S'il y a quelques CDI en plus par rapport à 2021, la part des CDDL a régressé et celle des CDDC s'est au contraire



renforcé sur la période. Si l'administration publique est l'éducation ont un taux relativement faible de CDDC (autour de 35%), ce taux atteint 50% dans la santé, 73% dans les activités sociales et 90% dans les activités culturelles et récréatives. Il ne faut donc pas trop s'étonner que, dans ces activités, de très importantes difficultés de recrutement soient constatées, d'autant que les salaires moyens y sont les plus faibles de tous les groupes d'activités.

Tableau de synthèse

Déclarations préalables à l'embauche par secteur et évolution dans l'agglomération mulhousienne

	Evolution du nombre de DPAE dans m2A					
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Industrie	3512	2436	3371	3535	3515	3464
Evolution n-1		-30,6%	+38,4%	+4,8%	-0,6%	-1,5%
Services marchands	35382	24293	29787	33930	32258	32773
Evolution n-1		-31,3%	+22,6%	+13,9%	-4,9%	+1,6%
Services collectifs et autres	23755	19942	23771	27131	26532	28890
Evolution n-1		-16%	+19,2%	+14,1%	-2,2%	+8,9%
Commerce	10595	8457	10171	11438	10492	10106
Evolution n-1		-20,2%	+20,3%	+12,5%	-8,3%	-3,7%
Construction	3292	3212	3467	3384	3147	2885
Evolution n-1		-2,4%	+7,9%	-2,4%	-7%	-8,3%
Ensemble	76536	58339	70567	79419	75944	78117
Evolution n-1		-23,8%	+21%	+12,5%	-4,4%	+2,9%

Le marché du travail s'est montré un peu plus dynamique qu'en 2023. Mais il ne faut pas oublier que cette dynamique peut-être alimentée par la multiplication des emplois en contrats courts, ce qui est le cas dans un bon nombre d'activités.

L'ÉVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE

Dans les EPCI du Haut-Rhin

Le montant de la masse salariale versée aux salariés dépend bien évidemment du nombre d'emplois. Mais ce n'est pas la seule variable à prendre en compte. **Le type d'activités présentes sur les territoires est également un facteur important.**

L'estimation du salaire moyen par tête en 2024 montre que la CC Rhin-Brisach a le plus fort SMTP du département : 3 701 euros au 4^e trimestre 2024.

La présence de groupes importants comme Constellium avec ses 1 600 salariés, dans des activités à haute valeur ajoutée (métallurgie de l'aluminium) permet des politiques salariales plus avantageuses aux salariés.

Une multitude de petites entreprises dans des activités peu rentables (certains commerces par exemple) ou employant une main d'œuvre peu qualifiée (le montage chez Stellantis par exemple) ou mal payée (les activités socio-culturelles) explique que Mulhouse figure loin dans le classement (2 858 euros).

A cela peut s'ajouter des pouvoirs de marché différents selon les territoires. Les rémunérations versées tout comme les augmentations de salaire peuvent ainsi varier considérablement d'un territoire à l'autre.

Le tableau ci-dessous indique deux choses. La première est qu'au cours d'une même année, on peut avoir une

Evolution en % de la masse salariale versée par les établissements privés employeurs dans les EPCI du Haut-Rhin. Source Urssaf.

	2021/22	2022/23	2023/24
Thann-Cernay	6,4	4,9	1,0
Mulhouse	6,9	5,1	1,6
Rhin brisach	3,0	6,9	-1,1
Sud Alsace Largue	7,8	2,6	1,1
Sundgau	4,9	3,2	0,4
Saint Louis	9,4	4,0	2,1
Saint Amarin	8,5	1,3	-1,7
Val d'Argent	7,1	0,7	2,7
Centre Ht Rhin	8,2	12,1	-1,4
Rouffach	10,3	3,5	-1,1
Kaysersberg	5,2	4,8	4,7
Guebwiller	8,4	3,8	1,3
Ribeauvillé	17,3	8,5	1,3
Munster	11,3	4,7	2,1
Doller et S.	5,1	4,7	-2,7
Colmar	8,2	4,6	2,7
Ensemble	7,5	4,9	1,6

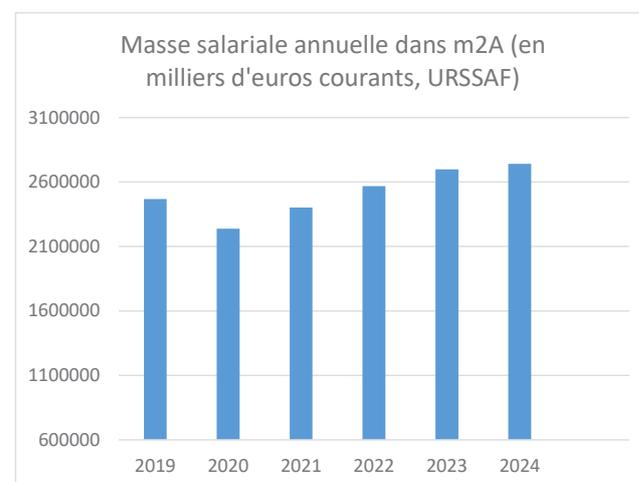
grande amplitude de variation, variations qui ne peuvent s'expliquer par la seule évolution des effectifs. Ainsi, dans la CC Sud Alsace Largue, les effectifs se sont réduits entre 2021 et 2024, mais la masse salariale versée a augmenté chaque année. Même chose dans les CC Rhin-Brisach, Doller et Soultzbach... Cela s'explique notamment par l'inflation qui a gonflé la masse salariale versée.

Mais les données montrent, deuxième point, que **la croissance de la masse salariale ralentit**. Très forte en 2022, un peu moins forte en 2023 et assez limitée en 2024. Les prévisionnistes tablent sur une croissance encore plus faible en 2025, en lien avec la baisse de l'inflation qui fait retomber les demandes d'augmentation qui ont quelque fois été supérieures à l'inflation en 2023/2024.

A noter enfin que la masse salariale recule dans certains EPCI en 2024. Cette fois en lien avec le recul de l'emploi qui y est constaté.

Dans la Région mulhousienne

Par rapport aux années précédant la crise sanitaire, l'accroissement de la masse salariale s'est accéléré entre 2021 et 2023, sous l'effet combiné de la légère croissance des effectifs et des augmentations de salaire.

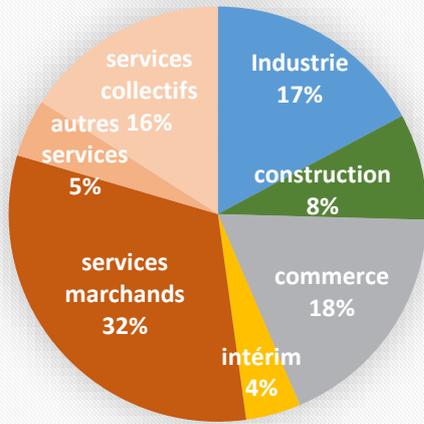


Après une croissance de 7 et 5% en 2022 et 2023, la croissance de la masse salariale n'est plus que de 1,6% en 2024. Baisse qui s'explique par le ralentissement des hausses de salaire, mais aussi (surtout?) par la baisse des effectifs constatée dans la région mulhousienne.

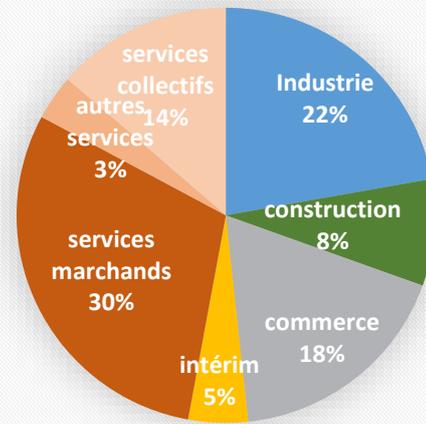
Le cas mulhousien illustre bien les différences de salaires entre secteurs.

La comparaison des effectifs par grands secteurs et de la masse salariale versée par ces mêmes secteurs montre en effet que si les parts du commerce, de la construction sont identiques, la part de la masse salariale versée par l'industrie est largement supérieure à son poids en emploi. L'industrie représente 17% des effectifs, mais 22% de la masse salariale.

Répartition de l'emploi moyen en 2024 dans m2A (Urssaf)



Répartition de la masse salariale versée en 2024 dans m2A (Urssaf)



A l'inverse, la part de la masse salariale versée par les services est largement inférieure à leur poids en emplois : 53% des effectifs salariés, mais seulement 47% de la masse salariale versée.

Autrement dit, les emplois de services sont assez mal rémunérés. Au 4^e trimestre 2024, le salaire moyen par tête ne dépasse les 3 000€ que dans quelques activités : édition et audiovisuel, informatique, finances et assurances, activités scientifiques, R&D, administration publique et santé.

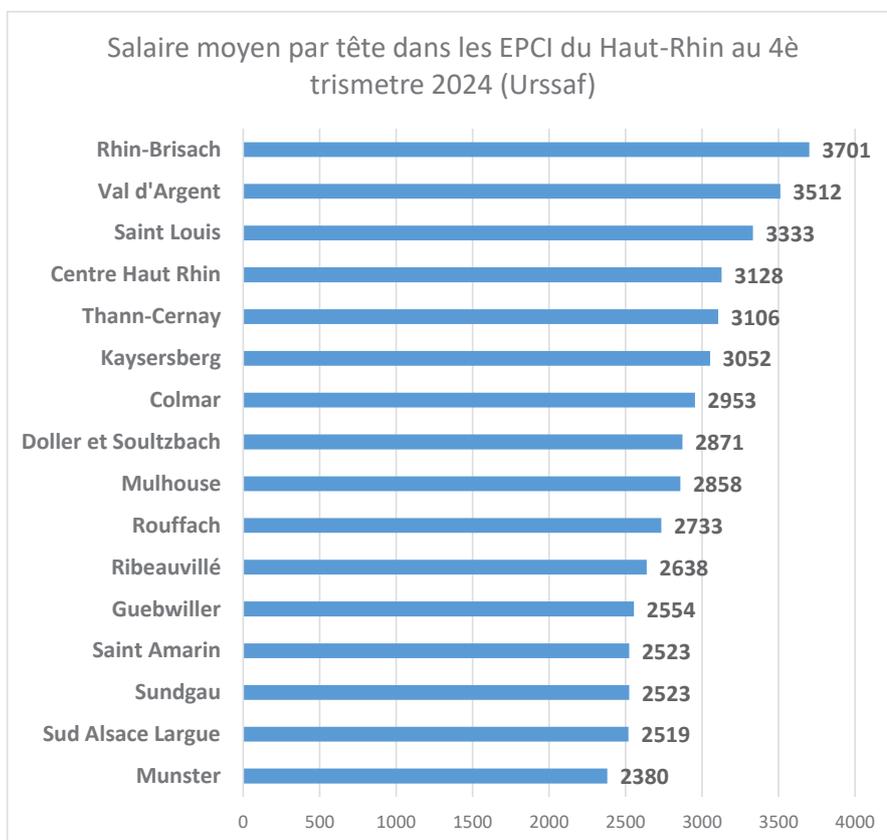
C'est dans les services que l'on trouve les SMPT les plus bas : 1774 € dans les activités de soutien aux entreprises, 2000€ dans l'éducation, 2169€ dans l'action sociale avec ou sans hébergement...

Dans l'industrie, hormis l'agroalimentaire où les salaires sont relativement bas (2 650€), les salaires moyens dépassent les 4 000€ (voire les 5000) dans la chimie, la plasturgie, la fabrication de produits électroniques, d'équipements électriques, de machines et équipements et la production et distribution d'énergie/gaz/vapeur.

D'où l'importance de savoir pérenniser les entreprises industrielles présentes sur le territoire (en organisant par exemple des possibilités de «parcours résidentiels» pour les entreprises en croissance et ainsi éviter qu'elles ne partent sur d'autres territoires ayant des disponibilités foncières) et **d'être en mesure d'en accueillir de nouvelles** qui permettent au tissu industriel local de se régénérer.

Tableau de synthèse

Salaire moyen par tête dans les intercommunalités du Haut-Rhin



C'est la double peine pour certains territoires : peu d'emplois et des emplois peu rémunérateurs. Dans l'ensemble, les territoires industriels ont des emplois mieux rétribués, ce qui a des effets d'entraînement importants.



PUBLICATIONS EN LIEN

A lire sur www.afut.org

Bilan de l'année 2017, un peu d'optimisme, juin 2018

Bon bilan pour l'année 2018, mai 2019

Bilan de l'année 2019, mai 2020

Bilan d'une année 2020 hors norme, avril 2021

Bilan de l'année 2021 : un COVID long?, mai 2022

Bilan de l'année 2022 : une reprise molle, avril 2023

Bilan de l'année 2023: des évolutions contrastées

Afut

agence de fabrique
urbaine et territoriale
SUD-ALSACE

CONTACT

Afut Sud-Alsace

33 avenue de Colmar
68200 MULHOUSE

www.afut-sudalsace.org

Direction de la publication

Viviane BEGOC, directrice de l'Agence

Rédaction

Didier Taverne

didier.taverne@afut-sudalsace.org

Avril 2025

Toute reproduction autorisée avec mention précise
de la source et référence exacte.